

# La Lettre d'information communale

## CONVIVIALITÉ ET SOBRIÉTÉ AU MENU DES FÊTES

Cette période de préparation des fêtes de fin d'année nous invite à réfléchir à nos façons de consommer et de partager des moments festifs, au regard de la crise énergétique et du défi climatique. **Sobriété et convivialité** peuvent permettre de partager de **bons moments en famille et entre amis**, de se faire plaisir et de **consommer local** !

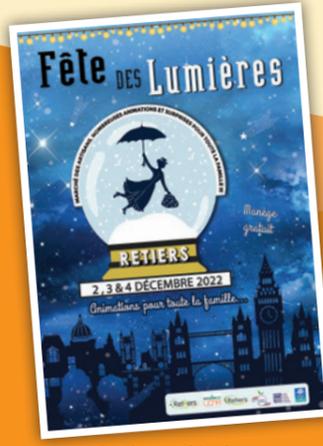
A Retiers, la Fête des Lumières marque le début de cette période des fêtes : pour cette nouvelle édition, ce week-end du 2 au 4 décembre, les animations vont réjouir petits et grands ! Concilier magie des fêtes, émerveillement et simplicité, c'est possible !

Face à la nécessité de faire des économies d'énergie, la **durée de l'éclairage public** et des illuminations pour les fêtes va être **réduite le soir en semaine**. Les collectivités sont durement touchées par la flambée du prix de l'électricité, c'est pourquoi, la commune de Retiers engage un plan de sobriété et veut poursuivre ses investissements en faveur de la performance énergétique.

Belles fêtes de fin d'année !

Thierry RESTIF, Maire de Retiers

**SOIRÉE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**  
Retenez dès aujourd'hui la date du **vendredi 6 janvier**  
à 20h à la **salle polyvalente**, rue Victor Hugo.  
Toute la population y est cordialement invitée.



## GROS PLAN

### LES ANIMATIONS DE LA FÊTE DES LUMIÈRES

La municipalité organise, en partenariat avec l'EVS Crocq'Vacances, l'Union des Commerçants et Artisans de Retiers, le Cinéma Le Restéria, Le Secours Catholique, l'Association d'aide au développement du Burkina Faso, le Jogging Club, Retiers Festivités, l'association des Parents d'élèves du Collège de la Roche aux Fées et de l'école publique Edouard Mahé, le :

**Vendredi 2 décembre :**  
17h-19h à la salle polyvalente : atelier de décoration des vélos,  
A partir de 19h30 : **repas** avec les producteurs locaux dans une ambiance musicale avec de Didier Vilfeu et Mark Keyton, place Saint-Pierre nord.  
**Samedi 3 décembre :**  
14h : cinéma Le Restéria : **Version Originale de Mary POPPINS**  
15h30 : salle polyvalente, **spectacle de magie « Pincez-moi, je rêve ! »** (1h) de STROBINELER  
De 16h à 21h\* : **marché de Noël et manège gratuit**  
17h15 : défilé des **vélos illuminés**  
17h30 à 18h15 : **parade** dans les rues avec le Père-Noël, Mary POPPINS et la fanfare Kafi.  
18h30-20h30 : **animations à l'EVS Crocq'Vacances** (5 ateliers de 20 places) : spectacle, jeux, bricolage pour tous...  
19h45-20h30\* : **spectacle « Gômette et l'Ours »** par la Cie Oscar et Molière  
20h30\* : déambulation de la **fanfare Kafi**  
**Restauration\*** : produits locaux, fouées de Sion et associations (crêpes, gâteaux, bonbons, soupes, boissons chaudes, châtaignes grillées...).

**Dimanche 4 décembre :**  
9h45\* : **Course à pied et marche** organisées par le Jogging club au profit du Téléthon  
11h30 à 17h\* : **marché de Noël**  
12h : **restauration** (produits locaux, fouées de Sion et associations (crêpes, gâteaux...)).  
14h : au cinéma Le Restéria « **Le retour de Mary POPPINS** »  
15h30 : à la salle polyvalente, **spectacle enfants « Petite ombre »** par la Cie Aux p'tites Valises  
16h30\* : **goûter convivial** offert par la Commune.

Très belles fêtes de fin d'année

**Stationnement interdit :**  
Du jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 6h au mardi 6 décembre à 12h : Place Saint-Pierre nord.  
Du vendredi 2 décembre 8h au mardi 6 décembre à 12h : Place Saint-Pierre sud.  
**Circulation interdite :**  
**Samedi 3 décembre de 8h à 23h :** Voie sud de la place Saint-Pierre  
**Samedi 3 décembre de 17h à 23h :** Voies autour de la place Saint-Pierre et **dimanche 4 décembre de 9h à 21h :** Le haut de la rue Clémenceau, le Sud de la place St-Pierre et rue V. Hugo. Une déviation sera mise en place.

\* Animations place Saint-Pierre

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

**Décembre**  
**Lu 5** Belote – Le Theil-de-Bretagne  
**Ma 6** 13h30, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers  
**Sa 10** Repas de fin d'année Restaurant du Parc (22 €)  
**Lu 12** Belote – Coësmes au profit du Téléthon  
**Lu 19** Après-midi dansant animé par Didier GILBERT à la salle polyvalente  
**Ma 20** 13h30, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers

## SOLSTICE D'HIVER

**Mercredi 21 décembre** à la Roche aux Fées à Essé, **spectacle lumino poétique et sonore.**



7h30 : mise en lumière  
8h : spectacle Le Chant des coquelicots par Freadandco  
8h54 : lever de soleil  
9h15 : visite guidée de la Roche aux Fées  
Tarifs : 5€ plein, 3€ réduit (6-12 ans), gratuit - 6 ans. Tout public  
➔ Réservation : 0 820 205 235 tourisme@rafcom.bzh

## COURSE A PIED/MARCHE

**Dimanche 4 décembre** à 9h45, place Saint-Pierre, le Jogging Club de Retiers organise une course et marche à pied (adultes - enfants), au profit du Téléthon (5€). Inscription sur place. Venez nombreux soutenir cette cause.

## RANDONNÉES PEDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »  
**3/12>** Essé, La Roche aux Fées (12 km, 10 km, 8 km). 14h, site de la Roche aux Fées, covoiturage 13h45 au profit du Téléthon (2€ minimum).  
**10/12>** Rannée – La Guerche (11 km, 7.800 km). 14h, parking de l'étang Rannée, covoiturage 13h45.  
**17/12>** Retiers (11 km, 8 km). 14h, parking de l'Outil en Main, rue du Maréchal Leclerc.  
Départ covoiturage : parking Miescisko.  
➔ 06 84 40 78 36

## Services municipaux

**MAIRIE**  
02 99 43 51 41  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00  
Jeudi & samedi : 9h00>12h00  
**Permanences des élus**  
06 46 41 41 92  
(En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)  
**SERVICE URBANISME**  
02 99 43 09 20  
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00  
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00  
**MÉDIATHÈQUE**  
02 99 43 68 63  
Lundi 16h30>18h30  
Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00  
Vendredi 15h00>18h30  
Samedi 9h30>13h30  
**SERVICE TECHNIQUE**  
02 99 43 09 16  
Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00  
Mercredi et jeudi : 9h00>12h00  
Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00  
**DÉCHETTERIE**  
02 99 43 40 17  
10h00>12h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00  
14h00>18h00  
9h00>12h00 et 14h00>18h00

## Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

**ASSISTANTE SOCIALE CDAS**  
Communauté de communes  
Tous les mardis  
RDV 02 22 93 68 00  
**ASSISTANTE SOCIALE MSA**  
Centre Social de La Guerche  
RDV 02 99 96 22 44  
**CAF**  
Permanences le vendredi après-midi (sauf vacances scolaires)  
Bureau 1 de la mairie **Uniquement sur RDV** Compte CAF ou au 3230  
**CARAC**  
Renseignements 09 69 32 50 50  
**CARSAT**  
RDV 39 60  
**CICAS**  
Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés  
0820 200 189  
**CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)**  
Bureau 1 de la mairie  
Tous les jeudis 9h > 12h  
RDV 02 23 55 51 44  
**SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)**  
Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h  
Sans rendez-vous au 18, rue Auguste Pavie à Retiers.  
**CONSEILLER EN ÉCONOMIE CPAM**  
Accueil à Janzé ou La Guerche,  
RDV 36 46  
**SOCIALE ET FAMILIALE**  
CDAS Janzé  
RDV 02 22 93 68 00  
**NOURRISSONS**  
Communauté de communes  
16 rue Pasteur  
Permanence puériculture : jeudi 22 décembre après-midi  
Consultations infantiles : jeudi 8 et 22 décembre matin  
RDV 02 22 93 68 00  
**RELAIS PETITE ENFANCE**  
Communauté de communes  
mardi : 16h>19h  
vendredi : 14h>17h30  
RDV 02 99 43 44 16  
**MISSION LOCALE**  
Communauté de communes  
Le mardi et le vendredi  
RDV 02 99 75 18 07  
**POINT ACCUEIL EMPLOI**  
Communauté de communes  
Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h  
RDV 02 99 43 64 87  
**BOUTIQUE DE GESTION**  
RDV 02 99 86 07 47

**PIMMS (aide aux démarches administratives)**  
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.  
Gratuit et sans rendez-vous

**TAXIS-AMBULANCES**  
Ambulances BANCEL  
02 99 43 61 61  
**INFIRMIERS**  
Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80  
Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD CASSONNET ET SAULNIER  
02 99 43 65 41  
**PHARMACIES DE GARDE**  
contacter le 32 37  
**POMPES FUNÈRES**  
Christian CHAPELET 02 99 43 12 12  
**DÉFIBRILLATEURS**  
• À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Espace Pierre de Coubertin.  
• À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), Cour de l'École Edouard Mahé

## État civil

**NAISSANCE**  
10/10> Clémence DOUARD, 39 La Biardière  
24/10> Marceau LECOMTE, 39 rue Robert Surcouf  
26/10> Briac LANOË, 6 rue Robert Schuman  
**MARIAGE**  
19/11> Benjamin ROB et Alvina ARGIRIS, le Tertre du Bois  
**DÉCÈS**  
8/10> Denise DHÉNIN veuve TRIVIDIC, 17 place Saint Pierre  
14/10> Marie JEULAND, 10 rue J. Lamennais  
22/10> Marguerite MARTIN veuve BIZEUL, 10 rue J. Lamennais

## NOUVELLE ASSOCIATION : RECRÉATIONS RESTÉRIENNES

L'association « Récréations Restériennes » vous propose des "Récréations" et activités pour tous âges.



Découvrez toutes les animations proposées, lieux et dates par voie de presse, Lettre de Retiers et Facebook « Récréationsrestériennes ». Pour le mois de décembre :  
■ **Formation Smartphone : jeudi 1er et 15 décembre** de 14h à 17h, salle 2 (cour de la mairie).  
■ **Atelier Restauration Harmonium** : découvrez et participez à "La Restauration d'un Harmonium".  
➔ Inscription : 06 47 10 81 13 ou recreations.resteries@orange.fr

## EVS CROCQ'VACANCES

■ **Accueil de loisirs**  
Le Thème des vacances de Noël : « Les Noël dans le Monde ». Seul le centre de Retiers sera ouvert. Programme détaillé sur ➔ www.evsrocqvacances.com  
■ **Fête des Lumières : Mary POPPINS**  
**Vendredi 2 décembre** de 17h à 19h à la salle polyvalente : atelier **préparation des vélos illuminés**. Venez avec vos objets lumineux (l'EVS peut également vous en prêter) pour préparer la Véloparade qui aura lieu le samedi à 17h15.

**Samedi 3 décembre** : De 18h30 à 20h30 à l'EVS (15 mn par atelier, libre et gratuit). **Ateliers dans l'univers de la plus célèbre Nurse** : jeux : Le musée des enfants espiègles et Une nanny presque parfaite ; activités créatives : L'Atelier de Mary ; mini-spectacle participatif : Gardez le rythme et espace détente « Tea Room ». De 16h à 21h, place Saint-Pierre, **vente de chocolats liégeois**, de thés aux épices pour se réchauffer et de petits objets déco de Noël par l'Espace Jeunes.  
■ **Sortie intergénérationnelle**  
**Lundi 19 décembre** à 9h jusqu'à minuit, venez vivre la magie de Noël des châteaux de la Loire qui se parent pour l'occasion de leurs plus beaux atouts ! Visite des châteaux de Villandry et Chenonceau. Transport en car grand tourisme. Prévoir pique-nique.  
Tarifs : enfants : 10€ / adultes : 35€. Réservation auprès de l'EVS.  
➔ 02 99 43 69 27  
■ **Espace Jeunes**  
**Vendredi 16 décembre** en nocturne, sortie au **Marché de Noël de Vitry**, gratuit, inscription auprès de l'Espace Jeunes (8 places).  
➔ 02 57 67 56 84

## COURS DE CUISINE

La rentrée est passée, vous êtes gourmands, vous cuisinez ou avez envie de découvrir la cuisine, de nouvelles saveurs, de nouvelles techniques, il vous reste du temps libre, alors cette activité est pour vous...  
N'hésitez pas à rejoindre les cours de cuisine proposés par l'association « C.S.F. » : **un jeudi/mois** de 19h à 22h30 à l'Espace de Vie Sociale Crocq'Vacances pour **cuisiner en toute convivialité avec un professionnel** et partager les plats préparés.  
➔ 07 68 37 05 90

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme de Local de l'Habitat est un outil de programmation et de définition d'une stratégie en matière d'habitat à l'échelle communautaire pour la période de 2022 - 2028. Il fixe également une répartition de la production de logement par commune sur les 7 années à venir. Pour Retiers, le nombre de logements est de 220, soit une trentaine par an. Le Conseil donne un avis favorable sur le projet du PLH 3.

## RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2021

L'assemblée prend acte des rapports d'activité 2021 de :  
- Roche aux Fées Communauté  
- SDE 35 et ENR Energ'IV

## LOTISSEMENT PAVIE

Dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau quartier Auguste Pavie, il s'avère nécessaire de procéder à des travaux complémentaires en plus et moins-value pour le lot 4 « Aménagements paysagers, mobiliers et maçonneries » de l'entreprise ALTHEA NOVA pour un montant de + 2 589,63 € HT correspondant à des traitements de souches et de l'engazonnement. Suite à cette modification, le montant total du marché est porté de 1 321 585,27€ HT à 1 324 175,35€HT soit 1 589 010,42€TTC.

## AMÉNAGEMENT RUE LANCELOT

Après la reprise de l'ensemble des réseaux rue Joseph Lancelot, la commune a souhaité revoir l'aménagement de voirie pour réduire la vitesse de circulation des voitures, sécuriser les flux des piétons et des cycles (notamment vers les établissements scolaires), donner une véritable place aux piétons et aux vélos dans la rue et aussi végétaliser cette voie pour améliorer le cadre de vie.  
Le Conseil approuve le projet d'aménagement de la rue Lancelot, au stade de la phase PRO, pour un montant total estimatif de 597 602,75€ HT soit 717 123,30€ TTC, tranche ferme + tranche optionnelle.

## SUBVENTIONS

- L'assemblée approuve la subvention de 30 761€ au titre du produit des amendes de police 2022 pour les aménagements de sécurité et de signalisation rue Lancelot ainsi que pour l'étude du plan de circulation.  
- La Commune sollicite la subvention auprès de la Région Bretagne pour l'aménagement d'un arrêt de car au lieu-dit « La Haute Mousse ».

## PERSONNEL COMMUNAL

Suite à un départ à la retraite et à une mutation, deux postes sont actuellement occupés par des agents contractuels. Le Conseil accepte de créer deux postes d'adjoint territorial à 15/35ème et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## CCAS : COLIS DE NOEL

Les membres du CCAS et toute une équipe de bénévoles rendent visite aux Restériens de 80 ans et plus, résidant sur la commune ou hébergés en maison de retraite, et leur remettent un cadeau.  
**La distribution s'effectue de mi-décembre à mi-janvier.** Certains oublis peuvent avoir lieu (toutes les personnes ne s'inscrivent pas en mairie lorsqu'elles arrivent sur la commune ; des modifications d'adresse n'ont peut-être pas été mentionnées, etc). N'hésitez pas à signaler tout oubli ou modification à la mairie. Nous vous remercions de votre compréhension.

➔ 02 99 43 41 82

## LOTISSEMENT LA CLÉ DES CHAMPS

Par délibération 2022-89 du 17 octobre 2022, le Conseil Municipal a décidé de créer le lotissement La Clé des Champs. Le Conseil valide le transfert des terrains de l'emprise de ce lotissement du budget communal au budget du lotissement de 1 000 m<sup>2</sup> de la parcelle ZI 400 pour sa valeur à l'actif soit 30 612,92 €.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Outre la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses, la municipalité a la volonté de réduire sa facture de consommation d'électricité. Le Conseil valide les nouveaux horaires de l'éclairage public :  
Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril, extinction sur la totalité de l'agglomération de 21h à 6h en semaine et de 23h à 6h les vendredis et samedis  
Du 1<sup>er</sup> mai au 31 août : extinction totale de l'éclairage public  
Éclairage permanent la nuit pour certains événements exceptionnels.

## TAXE D'AMÉNAGEMENT

Instituée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, le demandeur d'une opération soumise à autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager...) doit s'acquitter de la taxe d'aménagement (TA). Elle permet de financer des opérations telles que : renouvellement urbain, mobilités, accessibilité aux personnes en situation de handicap...  
Depuis la loi de finances 2022, tout ou partie de cette taxe perçue par la commune doit être reversée à la Communauté de Communes dont elle est membre.

À compter de 2022, le Conseil municipal institue donc le reversement par la commune à Roche aux Fées Communauté d'une quote-part de sa taxe d'aménagement selon les modalités de calcul présentées. Il est précisé que ce montant du reversement ne pourra excéder 20% de la taxe d'aménagement perçue par la commune.

## DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

**Commune :** Compte tenu de nouveaux éléments à prendre en compte au niveau du budget communal, (notamment concernant le transfert des terrains du lotissement de La Clé des Champs, le reversement de la Taxe d'Aménagement et les travaux d'éclairage public de la gare routière...), le Conseil valide la décision budgétaire présentée (dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant de 20 000 € et dépenses et recettes d'investissement pour 30 405 €).

**Assainissement :** Validation de la décision modificative du budget Assainissement en dépenses et recettes de fonctionnement d'un montant de 5 000 € concernant le reversement de subventions de l'Agence de l'Eau à des particuliers.

## ANIMATION SÉNIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent le jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 14h30 à la salle polyvalente, un **après-midi sur le thème de Noël** suivi d'un goûter.

Les bénévoles peuvent venir au domicile des personnes rencontrant un souci de mobilité pour leur permettre de profiter de ce moment de convivialité.

➔ 02 99 43 41 82



## SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Les associations qui souhaitent demander une subvention pour 2023 sont invitées à déposer leur dossier en Mairie **avant le 16 janvier 2023.**

Si vous n'avez pas reçu de dossier, vous pouvez le retirer à la Mairie.

Annick PÉRON, adjointe aux finances.

## HYDROCURATION DES RÉSEAUX

**Lundi 5 et mardi 6 décembre,** l'entreprise SAPIAN réalisera le **nettoyage des réseaux d'eaux usées rue Maréchal Foch et Amiral Du Crest.** L'intervention de nettoyage sera suivie du diagnostic caméra du réseau sous le domaine public.

## SÉCURITÉ

Avec le passage à l'heure d'hiver, le jour se lève plus tard le matin et la nuit tombe plus vite le soir rendant les piétons et cyclistes particulièrement vulnérables. Il est important de rappeler qu'un **bon éclairage est essentiel pour votre sécurité** et celle de vos enfants à pied ou à vélo. Par temps de pluie, nous ne sommes pas toujours visibles, n'oublions pas notre gilet jaune.

## BALAYAGE DES RUES

A partir de 6h30, le **mercredi 7 décembre** dans les lotissements et le **mercredi 14 décembre** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

## TERROIR DES FÉES

**Depuis septembre,** vous pouvez retirer vos commandes de **produits locaux du Terroir des Fées** aux Plaisirs Erablaisiens au 1 rue Auguste Pavie le jeudi à partir de 16h30 (anciennement, le lieu était au parc des expositions).

➔ Contact : 06 16 54 80 11 - www.terroirdesfees.fr

## L'ORÉE DU PARC

**Depuis juin 2022,** Jean-François DESILLE propose à la location, un **gîte pouvant accueillir de 7 à 9 personnes,** sous le nom de l'Orée du Parc. Cette location est située au 19 Rue Auguste Pavie, à Retiers  
➔ Réservations : 07 81 83 44 59 ou 06 63 05 80 33  
loreeduparc.retiers@gmail.com  
www.loreeduparc-retiers.com



## DON DU SANG

**Mardi 3 janvier** de 14h à 18h30 à la salle polyvalente, organisé par l'Etablissement Français du Sang. Merci de vous inscrire sur ➔ <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

## COMMÉMORATION

**Dimanche 4 décembre** à Arbrissel, journée Nationale aux Morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie.

9h : rassemblement place de la mairie, 9h30 : cérémonie religieuse et 10h15 : dépôt de gerbes au Monument aux morts. Tous les membres de la section ACPG-CATM-OPEX-Veuves et Citoyens de la Paix de Retiers-Arbrissel y sont conviés.

## ACCUEIL PARENTS ENFANTS

La P.M.I du Centre Départemental d'Action Sociale du Pays de la Roche aux Fées a ouvert son « **accueil parents-enfants** » à Janzé.

**Ouvert le vendredi de 9h30 à 11h30** (hors vacances scolaires) à tous les parents et enfants de - de 3 ans. Sans inscription, sans RDV, gratuit et anonyme  
➔ 02 22 93 68 00..

## COLLECTE DES DÉCHETS : MODIFICATION

### Tri des emballages

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023,** il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les **emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION** (ex : pots de yaourts, pots de glace...). Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.

### En pratique ?

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.

### Plus de doute, tous les emballages se trient !

### Vente de composteurs individuels

**A partir de janvier 2023 pour Retiers étant ville pilote, et au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les autres communes, les déchets de cuisine, restauration (à l'exception des restes de viande, de poisson et les agrumes) ne pourront plus être déposés dans vos ordures ménagères mais seront à valoriser dans votre compost. Afin d'anticiper ce changement, le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarifs préférentiels à Retiers, sans réservation :**  
Le **samedi 10 décembre** de 9h à 12h30 et **samedi 21 janvier** de 9h à 12h30, au parc des expos avec une formation au compostage.

**Rappel :** Il existe **3 modèles de composteurs :** 150 litres (20€) 3 pers. ou moins, 300 litres (25€) 4 pers. et 600 litres (35€) plus de 4 pers. + brass-compost (15€) pour mélanger et aérer votre compost plus facilement. Règlement uniquement par chèque ou espèces.

### Calendrier de collecte 2023

Les calendriers ne seront pas distribués dans les boîtes aux lettres. Vous pouvez le télécharger directement sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr) ou en récupérer en Mairie à partir de mi-décembre. Les jours de collecte restent inchangés. Pour rappel : en ville, le mardi en semaine impaire : bacs gris et semaine paire : sacs jaunes

En campagne, le mardi en semaine impaire : bacs gris et sacs jaunes.

**Merci de ne les sortir que la veille au soir.**

➔ 02 99 74 44 47

## MÉDIATHÈQUE

### Cinémarama

#### Petite leçon d'histoire du cinéma :

#### les dinosaures – de Méliès à Spielberg

**Mercredi 21 décembre** de 15h à 17h, deux ateliers en simultané « **Initiation aux plaisirs du 7<sup>ème</sup> art** » (accès libre et continu pour enfants et adultes), en partenariat avec l'association rennaise Clair Obscur.

**1<sup>er</sup> atelier :** l'histoire à travers des films de dinosaures (des premiers trucages aux effets spéciaux) ;

**2<sup>ème</sup> atelier :** initiation au montage de film. Gratuit



### Exposition

#### Du 2 au 31 décembre,

exposition de Sylvain Rd Photographe. Série de photographies de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire.

#### Vernissage :

#### samedi 10 décembre

à 11h30 à la Médiathèque.

### Sélection de dvd :

A partir du livre « De Zéro de conduite à Tomboy », un livre des Enfants de cinéma sous la direction de Hervé JOUBERT-LAURENCIN, l'équipe vous propose une sélection de films par le dispositif « école au cinéma », des films pour l'enfant spectateur.

A voir en famille !

Pratique : DVD empruntables sur place ou sur réservation en décembre.

### Vos rendez-vous habituels :

#### Bébés lecteurs en musique

**Mercredi 14 décembre** à 9h30 et à 10h15 avec Fanny pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

#### La Tête dans les histoires

**Mercredi 14 décembre** à 16h avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans, sur inscription.

➔ 02 99 43 68 63



## UTL

**Lundi 12 décembre** à 14h30

à Martigné-Ferchaud, **conférence « Boris VIAN »** avec Jean NEVEU.

➔ 02 99 44 48 16

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

**Dictée : mercredi 7 décembre et 4 janvier** à 14h salle 2 (cour de la Mairie).

➔ 02 99 43 57 02

**Jeu des chiffres et des lettres :** Après la dictée à 14h30, salle 2 (cour de la Mairie).

➔ 02 99 43 57 02

**Scrabble :** **jeudi 15 décembre** à 14h - salle n°2 (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu.

➔ 02 99 43 62 36

**Atelier Mémoire :** **jeudi 1<sup>er</sup> décembre** de 9h30 à 11h30, salle 2 (cour de la Mairie).

➔ 02 99 43 67 26

**Atelier peinture :** **samedi 10 et dimanche 11 décembre** de 14h à 17h, salle 1 (cour de la Mairie).

➔ 06 72 44 22 64

## SPECTACLE

### Samedi 3 décembre

#### à 20h30 au Gentiég à

#### Janzé, spectacle humoristique « L'irréprochable »

#### de Tristan LOPIN.

Jeune trentenaire parisien, Tristan LOPIN

s'est lancé dans le one man show avec succès :

couple, famille, temps qui passe mais aussi surconsommation ou homophobie, l'humoriste traite de tout avec un humour « irréprochable ».

À partir de 12 ans.

Tarifs : 19€ (plein), 14.50€ (réduit) et 9.50€ (jeunes).

➔ Billetterie : [www.janze/agenda](http://www.janze/agenda)



Il fait L'ACTU

## PAYSAGES... REGARD D'UN PHOTOGRAPHE PASSIONNÉ.

Photographe amateur depuis 2015, **auteur-photographe** depuis 2019, Sylvain RICHARD, de son pseudonyme **Sylvain Rd Photographe,** expose ses photos à la médiathèque de Retiers du 2 au 31 décembre.

La photographie n'est pourtant pas le métier de Sylvain. En 2015, c'est au cours de pérégrinations en Bretagne, en compagnie de son ami photographe Ludovic LAGADEC, qu'il se prend pour un photographe. Il découvre ce loisir qui l'amène, sac sur le dos et appareil en main, à parcourir les régions de France et d'ailleurs, à la recherche de paysages, de ciels magnifiques, de couleurs, de lumières et de points de vue inédits.



« La photographie permet de s'évader avec des paysages et ciels sublimes que ce soit au lever ou au coucher de soleil, avec des ambiances, des émotions à chaque fois différentes ; mais également de partager de bons moments avec des amis photographes, de s'échapper du quotidien. J'aime photographier en pose longue. Cette technique permet une approche du paysage différente. Je peux ainsi capturer les mouvements, le temps qui passe... ».

Pour cette première exposition, Sylvain a choisi une douzaine de **photographies prises dans l'ouest de la France** (Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire) et imprimées sur toile ou sur alu-Dibond. A chacun de se laisser porter par ces paysages changeants que nous offre la nature et qui se révèlent dans l'objectif du photographe !

➔ [sylvain.rd.photographie@gmail.com](mailto:sylvain.rd.photographie@gmail.com)